



# Déclaration de décontamination pour les réparations

Réparations, transformations et composants de pompes

La déclaration de décontamination doit être remplie dans son intégralité et jointe à la pompe ou au composant de pompe (roue, palier, etc.) à réparer. Une copie doit être envoyée séparément avec le formulaire d'inscription.

Les pompes ou composants de pompe livrés sans déclaration de décontamination ne seront pas ouverts par le personnel CP. L'inspection ou la réparation ne sera pas effectuée ! Une fiche de données de sécurité (FDS) concernant le dernier liquide pompé doit être jointe à chaque pompe ou composant de pompe livré.

Il ne doit y avoir aucun résidu de liquide dans la pompe. Les composants de la pompe doivent être exempts de tout liquide. Cela vaut également pour le chaise de palier, la garniture mécanique et la chambre de chauffage !

Le bouchon de vidange de la pompe doit impérativement être démonté pour permettre une vidange complète et un rinçage correct ! Cela vaut également pour le bouchon de vidange situé sur la lanterne. Voir le fichier « Préparation du transport pour réparation » sur notre site web ! Ceux-ci doivent être joints à la pompe livrée (non remontés, mais fixés à la pompe).

Si la pompe n'est pas complètement vidangée et rincée et que la fiche de sécurité mentionne un liquide de refoulement dangereux, la pompe ou le composant de la pompe sera nettoyé de manière professionnelle par un prestataire externe, moyennant facturation.

**Type de pompe** (voir plaque signalétique de la pompe, par exemple MKP 20-15-160)

**Numéro de fabrication / numéro de série** (voir plaque signalétique de la pompe, par exemple 24S0004545-201)

**Dernier fluide de service** (fournir/envoyer la fiche de données de sécurité (FDS))

**fluide de rinçage**

## Questions de sécurité

OUI

La pompe (le chaise de palier, la garniture mécanique, la chambre de chauffage) est-elle complètement vidée ?

Le bouchon de vidange de la pompe a-t-il été retiré ? (À fournir séparément)

Le bouchon de vidange de la lanterne a-t-il été retiré ? (À fournir séparément)

La fiche de données de sécurité du fluide de service est-elle fournie/en-voyée ?

La pompe a-t-elle été rincée et nettoyée et est-elle exempte de substances dangereuses ?

Les quantités résiduelles éventuelles dans la pompe sont-elles dangereuses pour l'homme et l'environnement ?

Si oui, quelles mesures immédiates sont nécessaires ?

**Nous confirmons avoir rempli la présente déclaration de manière complète et vérifique, au mieux de nos connaissances. Nous reconnaissons être responsables de tous les dommages causés par des contaminations non signalées de l'objet renvoyé !**

**Entreprise (nom, cachet de l'entreprise)** .....

**Interlocuteur Entreprise  
(Nom, numéro de téléphone)** .....

**Lieu, date et signature** .....